



Conseil Départemental de Formation

> LE JEUDI 26 MARS 2009, S'EST RÉUNI LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE FORMATION dont l'ordre du jour était :

- 1 - Rappel du plan de l'année scolaire 2008/2009 ;
- 2 - Bilan des actions du 1er semestre 2008/2009 ;
- 3 - Présentation des axes de réflexion pour la préparation du plan 2009/2010 ;
- 4 - Questions diverses.

Rappel du plan année scolaire 2008/2009

Prévisions :

- 10760 journées-stagiaires ;
- 31410 personnes concernées par le droit à formation ;
- 431 enseignants candidats ;
- 27 dispositifs ;
- 50 modules ;
- 334 enseignants retenus soit un taux de satisfaction de 77.49% ;

Des relances ont été nécessaires afin de compléter certains modules (enseigner les maths au cycle 2, renforcer la continuité des apprentissages en EPS,...). De plus, 2 nouveaux modules ont été créés afin de répondre aux besoins de terrain de stage pour la formation initiale en cycle 1 et cycle 3 :

1 - « *L'histoire des Arts, une discipline en lien avec les autres disciplines* »

2 - « *Enseigner en maternelle avec les attentes du socle commun et les programmes 2008* ».

En conséquence, un ajustement en fonction des besoins IUFM a eu lieu :

- 10904 journées stagiaires ;
- 52 modules.

Monsieur Sannier a soulevé 2 problèmes :

1 - le manque d'attractivité de certains domaines de formation, qui de ce fait, sont peu sollicités (ex : les maths et les sciences).

2 - la prise en charge des stagiaires au retour dans leur classe. Comment transposer ce qui est abordé lors des stages de formation dans sa pratique quotidienne ?

Bilan des actions

Sur 10760 journées-stagiaires prévues initialement, seules 8921 ont eu lieu : de septembre à février, 5342 journées-stagiaires et de mars à juin, 3579 journées-stagiaires..

Monsieur Sannier a rappelé que le décalage était dû à la différence entre les prévisions et la réalisation.

Présentation des axes de réflexion pour la préparation du plan 2009/2010

« *La mise en place du socle commun constituera le premier point d'appui pour l'élaboration du plan de formation 2009-2010 avec les besoins d'accompagnement des enseignants du département, dans le 1er degré mais également dans le second degré (liaisons école/collège).*

« *Le socle commun de connaissances et de compétences, « ciment de la Nation », s'applique pleinement au volet annuel 2009-2010. Il détermine ce que chacun doit savoir en fin de scolarité obligatoire, c'est-à-dire de l'école ma-*

ternelle à la fin du collège. L'école se doit de conduire chaque enfant qui lui est confié à un haut niveau de capacités, de connaissances et d'attitudes dans les sept domaines suivants :

- 1 - *la maîtrise de la langue française ;*
- 2 - *la pratique d'une langue vivante étrangère ;*
- 3 - *les compétences de base en mathématiques et la culture scientifique et technologique ;*
- 4 - *la culture humaniste ;*
- 5 - *la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication ;*
- 6 - *l'acquisition de compétences sociales et civiques ;*
- 7 - *l'accession à l'autonomie et l'acquisition de l'esprit d'initiative ; »*

C'est dans ce cadre et à partir des Nouveaux programmes pour l'école primaire que se trouveront traités les 3 axes suivants :

Axe 1 : Pour une école de l'égalité des chances et de toutes les réussites.

L'Inspecteur d'académie a retenu 4 objectifs prioritaires :

Recentrer les efforts sur les apprentissages fondamentaux (socle, prise en charge des élèves en difficulté...). Les résultats aux évaluations constitueront des points d'appui essentiels pour les actions de formation.



- Faciliter la scolarisation et la réussite des élèves à besoins particuliers et améliorer la performance en éducation prioritaire.
- Stimuler l'enseignement de l'EPS.
- Favoriser l'épanouissement de l'élève par une prévention des conduites à risques et une éducation à la santé, par une éducation à la responsabilité et à la citoyenneté et par une éducation à la culture et aux arts (et en particulier à l'histoire des arts).

Axe 2 : Pour une école ouverte sur l'avenir

La priorité sera accordée à l'amélioration de la maîtrise des langues vivantes étrangères de l'école à l'Université.

Axe 3 : Pour celles et ceux qui font l'école

Des actions de formation seront organisées à destination :

1 - des maîtres débutants :

Des stages « *Accompagnement à l'entrée dans le métier* » seront reconduits.

2 - des maîtres titulaires :

Dans ce cadre une expérimentation sur un ou deux secteurs de collèges sera conduite offrant à des professeurs du second degré de Collège et à des professeurs des écoles du premier degré d'apprendre à travailler « verticalement » ensemble et sur un temps prolongé. Échanger sur les démarches, connaître réciproquement les préoccupations, apprendre à mettre en place ensemble de manière cohérente et concertée le socle commun.

Autre initiative du département de la Somme, hors volet PAF

2009/2010, mais intégrée aux propositions de formation « 60 » heures :

« *Permettre à un groupe d'enseignants n'ayant pas de formation universitaire, d'en engager une de niveau licence ou maîtrise* ».

Un accord de principe a été d'ores et déjà obtenu et un pré-projet établi, en collaboration avec l'UPJV Jules Verne, département des sciences de l'éducation.

Organisation des stages pour le PAF 2009/2010

Stages filés : (26 lundis)

Il ne sera plus possible, comparativement à cette année, qu'un stage filé de 26 semaines soit divisé en 2 x 13 semaines, soit 2 collègues d'une même école sur le même stage filé.

Les axes retenus sont :

- préparation à l'habilitation en anglais.

Monsieur Sannier a précisé qu'il n'est pas possible d'organiser une préparation à l'habilitation en allemand car cela ne concernerait que 6 ou 7 collègues ;

- Lire/Écrire au Cycle 2 ;

- Développer les nouveaux usages des TUIC et intégrer les TUIC dans le quotidien des enseignants (cycles 2 et 3).

Monsieur Sannier a précisé qu'il ne s'agira pas d'un public réservé étant donné l'expansion de l'ENT et l'engagement de certains élus à informatiser leurs écoles.

Il est à noter que les stages filés ne s'adressent pas spécifiquement aux collègues de maternelle car la création d'un poste d'IEN maternelle est prévue à la rentrée 2009.

Durant l'année 2008/2009, pour le stage filé, il y eu 68 décharges de directeurs dont 37 réservées aux directeurs de maternelle. Cette année encore, l'IA prévoit une quarantaine de décharges de direction en maternelle.

Stages groupés : (à remplacement PE2)

Le premier stage groupé de 12 jours aura lieu en janvier, le second de 12 jours également en mai.

Stages supplémentaires :

D'autres actions de formation seront proposées comme par exemple : école et cinéma, certification C2i Niveau 2 « Enseignants ».

Stages à publics désignés :

Chaque circonscription organisera 1 stage de 6 jours dont 2 jours de liaison écoles/collèges.

Les autres stages concernent :

- Le personnel ASH ;
- Le personnel « Brigade » ;
- Les nouveaux directeurs ;
- Les T1 et T2 (formation initiale différée) ;
- Les enseignants préparant le CAFIPEMF.

Formation des formateurs :

Stages pour les nouveaux PEMF, les CPC-CPD, les PIUMF, PEMF, CPC, DEA.

Gaëlle Véro
Secrétaire académique
« écoles »

